

Projet Pédagogique 2017/2018

Accueil Educatif Péri Scolaire Du site : école des Grandes rivières

**20 rue des chauvelles
17220 Sainte Soule
☎ 05 46 35 98 45**

Le Centre Social « Villages d'Aunis » est une association dont le territoire d'intervention est intercommunal: Dompierre sur mer et Sainte Soule. C'est un équipement de quartier à vocation sociale, familiale, pluri- générationnelle ainsi qu'un lieu d'animation. Le Centre social gère quatre accueils périscolaires et deux centres de loisirs pendant les vacances et les mercredis.

Le centre social « Villages d'Aunis » veut promouvoir des activités d'éveil et de loisirs hors temps scolaire qui visent à accompagner l'enfant dans son développement.

Encadrés par des équipes d'animations qualifiées, l'enfant pourra trouver des moyens de découvrir, partager et rencontrer.

Les différentes structures (ACM, AEPS) du centre social « Villages d'Aunis » proposent un projet pédagogique qui privilégie les notions telles que le respect, la tolérance, la citoyenneté, le droit à la différence, le plaisir, la découverte, le partage, les apprentissages.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique (le directeur et l'équipe d'encadrement), les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune, mais également, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement, et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du « vivre ensemble ». Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées. Cette année nous allons donc plus particulièrement travailler à accompagner l'enfant afin qu'il devienne véritablement « acteur de ses loisirs ».

I. Public et environnement :

Nous nous adressons aux familles de Dompierre sur mer et de Sainte Soule dont les enfants sont scolarisés à l'école des grandes rivières. Cette école est située à l'extérieur du bourg de Sainte Soule et à la limite de Dompierre sur mer.

L'école est une petite structure de deux classes du CP au CM2 qui regroupent environ 45 enfants. L'ambiance y est donc familiale et la relation avec les enseignants est sereine et constructive.

Les familles habitent dans le quartier des grandes rivières ou dans le bourg de Sainte Soule. Quelques enfants habitent à Dompierre commune limitrophe de Sainte Soule.



II. Horaires et effectif :

AEPS

Horaires de l'accueil périscolaire :

Lundi et jeudi de 16h15 à 19h

Mardi et vendredi de 16h30 à 19h

Effectifs :

18 enfants de + de 6 ans

Depuis septembre 2014, les enfants de cette école sont accueillis à l'espace enfance en centre bourg de Sainte Soulle, sur notre site « Loisirs d'Aunis » tous les matins. Le transfert jusqu'à l'école est assuré par le personnel municipal, en minibus.

PAUSE MERIDIENNES:

Horaires:

Lundi et jeudi de 11h40 à 13h10

Mardi et vendredi de 11h40 à 13h40

Effectifs :

18 enfants de + de 6 ans

TAP

Horaires :

Mardi et vendredi de 15h00 à 16h30

Effectifs :

18 enfants de + de 6 ans

III. Les moyens humains :

Une équipe pédagogique permanente accueille les enfants à l'année.
L'équipe est encadrée par 1 responsable de secteur (DUT Carrières Sociales)
1 directrice (BAFD) encadre les enfants le soir.

a) L'équipe, son fonctionnement :

Le rôle de l'animatrice responsable de site :

- Elle est porteuse du projet de l'association « Centre Social » et garant du respect des objectifs du Projet Pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté.
- Elle connaît la réglementation.

- Elle rédige, transmet les différents projets, les effectifs ou tout élément en rapport avec la gestion de l'accueil.
- Elle a pour mission de développer les relations avec les familles, les enseignants et la coordinatrice PEL de Sainte Soulle.
- Elle garantit le lien et le travail pédagogique avec l'équipe globale d'animation du Centre Social
- Elle anime les temps d'accueil en prenant en compte le développement des enfants,
- Elle accueille les enfants et leur famille,
- Elle sera garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- Elle sera garante du respect des lieux, du matériel et de l'environnement ainsi que de l'application des règles de vie,
- Elle s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe,
- Participe aux différentes réunions de préparation d'évaluation et de bilan,
- Elle favorise le lien avec des familles avec le Centre Social : informe, orient....

b) L'organisation du travail de l'équipe d'animation du Centre Social

L'équipe se réunit le vendredi matin à raison d'une semaine sur deux. Ces réunions servent à:

- analyser son travail
- échanger autour des pratiques pédagogiques et sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- transmettre les informations
- préparer le programme d'activités

Le compte-rendu des réunions est retranscrit dans un cahier puis envoyé par mail à toute l'équipe. Les animateurs absents peuvent ainsi se tenir au courant de ce qu'il s'est dit.

L'équipe a à sa disposition une documentation et du matériel. Chacun est garant du respect et du rangement de ces outils.

Pendant toute l'année, l'organisation matérielle, de l'espace est pensée en amont et est installée, revue régulièrement en fonction de l'envie des enfants.

Chaque période de vacances, un temps est mis en place pour remettre en ordre le placard du matériel.

c) Les temps de préparation

Chaque animateur dispose de temps de préparation. Cette préparation sert à vérifier le matériel.

Dans notre démarche de l'enfant acteur, l'animateur sera également là pour réfléchir à comment intervenir et être à l'écoute des enfants afin de construire le temps (d'activités) avec eux. Lors de ces temps de préparation, Il pensera à l'aménagement de l'espace, aux outils pouvant aider les enfants, à sa posture, à la place de l'enfant...

Les temps de préparation servent aussi à concevoir en équipe l'organisation générale, la pédagogie.

IV. Les locaux et espaces extérieurs :

Les locaux de l'AEPS se situent dans l'enceinte fermée de l'école. Nous utilisons le restaurant de l'école, le hall, les toilettes filles et garçons, le préau. Les espaces extérieurs de l'école sont également mis à disposition par la mairie de Sainte Soulle.

V. Le fonctionnement de L'accueil périscolaire :

Le déroulement des inscriptions :

Après la constitution du dossier administratif, les parents inscrivent leur(s) enfant(s), du 1 au 20 de chaque mois, pour le mois suivant. Ils peuvent effectuer cette démarche soit au secrétariat soit par le biais du site. Cette méthode nous permet d'éditer des fiches d'appel qui nous indiquent les effectifs prévisionnels et le nom des enfants présents. Nous pouvons ainsi mieux prévoir les projets et les activités.

Le déroulement de l'accueil périscolaire :

En début d'année, les enseignants nous transmettent les listes nominatives de la composition de chaque classe.

Ce travail préalable permet aux animateurs de faire un meilleur suivi des présences en lien avec nos feuilles d'inscription.

Le responsable peut être invité au conseil de classe en fonction de l'ordre du jour.

Quotidiennement, le responsable de l'accueil veille à une bonne communication avec l'équipe enseignante.

Des projets peuvent émerger tout au long de l'année avec les autres associations ou services de la commune (comité des fêtes, écoles, bibliothèque, mairie...).

Pause méridienne :

Prise en charge par une animatrice, sous le préau, du groupe d'enfants qui fréquente le restaurant scolaire le midi. L'animatrice participe au bon déroulement du repas.

Ce moment doit être considéré comme un moment convivial. Chacun est invité à goûter les aliments. L'animatrice souhaite que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré). Puis, elle propose aux enfants des jeux à l'extérieur, préau ou dans le hall (suivant la météo). C'est aussi l'occasion de créer des liens avec les enfants qui ne fréquentent pas l'AEPS.

Chaque jour, un temps "de liaison" est mis en place en cas de soucis particulier lors de la pause méridienne avec l'équipe enseignante.

TAP

Les TAP sont organisés par la municipalité de Sainte Soulle.

L'animatrice y participe par le biais du centre social, elle propose des activités ludiques pour les enfants les mardis et vendredis de 15h à 16h30 en accord avec le Projet municipal.

Le soir :

Arrivée de l'animatrice le lundi et jeudi à 16h pour la préparation du goûter, le mardi et vendredi à 16h30 après les TAP.

L'animatrice, munie d'une feuille de présences, va chercher les enfants dans le hall de l'école. Les enseignants lui transmettent les informations de la journée, les absences....

Après le goûter, un temps « libre » à l'intérieur ou à l'extérieur permet aux enfants de « souffler ».

Vers 17h, L'animatrice propose le coup d'pouce leçons aux enfants qui le souhaitent. Ce temps n'est pas un temps de soutien scolaire, mais plutôt un moyen pour l'enfant d'avancer son travail. Les parents restent seuls responsables du travail scolaire et devront vérifier les devoirs le soir. En parallèle, les projets et envies des enfants sont mis en place.

Les parents arrivent de façon échelonnée jusqu'à 19h00.

A 19h00, après le départ du dernier enfant, l'animatrice vérifie le rangement des locaux, ferme les locaux à clé avant de partir.

Cette année, les animateurs se sont donnés comme objectifs de travailler à développer la capacité des enfants à être à l'initiative de leur projet d'activités... Pour cela, de nombreux moyens et outils sont mis en place pour accompagner et aider les enfants dans cette démarche.

Acteur

Loisirs

Epanouissement

Autonomie

Solidarité

Entraide

Découverte

Imaginaire

Respect

Partage

Enfants/ parents/ familles

Vivre ensemble

VI. Les Objectifs pédagogiques

La démarche

Depuis la rentrée 2016, les accueils de loisirs du Centre Social Villages d'Aunis ont changé leur fonctionnement. Depuis plusieurs mois, les animateurs réfléchissent à leur pratique en partant de plusieurs constats, partagés en équipe et qui devraient trouver réponse.

Constats

Les enfants ne viennent pas par choix en centre de loisirs ou accueil périscolaire, mais bien parce que l'organisation familiale le nécessite (travail, maison loin de l'école...) Venir dans un lieu que l'on nous impose est déjà un frein pour les enfants.

D'autre part, tous les enfants n'adhéraient pas toujours aux activités proposées par les animateurs.

Plusieurs questions se posaient :

Comment faire pour que les enfants aient envie de venir et se sentent investis dans leur centre de loisirs ?

Comment faire pour que les enfants adhèrent aux activités ?

Après des temps de travail, de réflexion et de remise en question, les animateurs se sont mis d'accord sur certains points.

- Pour avoir envie de venir dans un lieu, et en l'occurrence au centre de loisirs, il faut que l'on s'y sente bien et qu'il soit possible d'être à l'initiative des activités et projets (faire des choses dont on a envie).
- L'aménagement de l'espace devient encore plus important afin de favoriser l'organisation en petits groupes, la libre circulation dans un cadre sécurisé.

De cette réflexion, deux objectifs ressortent et tendent à répondre aux constats posés.

Les Objectifs 2017/2018 pour l'accueil périscolaire :

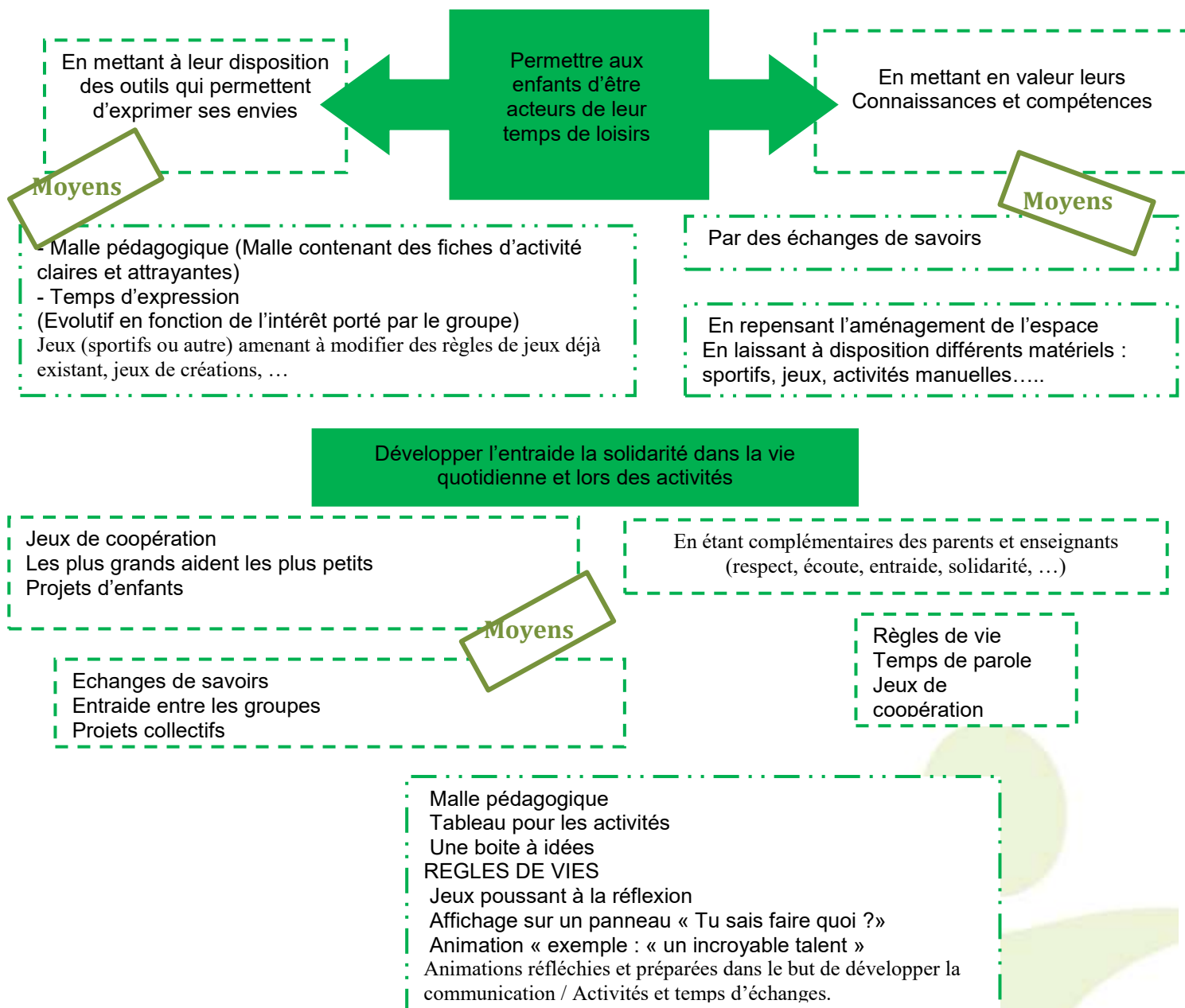
Les objectifs pour l'accueil périscolaire sont :

- A) Permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps de loisirs
- B) Développer le vivre ensemble

" L'enfant Acteur de ses loisirs"

Liberté, autonomie, socialisation, « être acteur de son AEPS, de ses loisirs ».

À l'intérieur d'un cadre fixé, l'enfant sera conduit à faire des choix, être initiateurs de projets ce qui peut être une riche expérience de la prise de décision pour l'enfant et le groupe. C'est sans doute même l'un de ses enjeux éducatifs principaux. ...



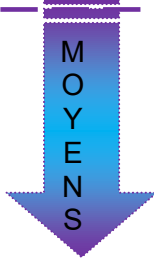
B)

Echanges de savoirs
accompagnement et leurs réalisations
Programme d'activité de la semaine
fait par les enfants
Entraide entre les groupes
Projets collectifs



Pousser l'ouverture d'esprit

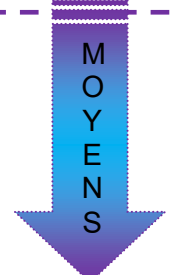
Développer l'entraide
dans la vie quotidienne
et les activités



-Jeux de coopération
-Mix des âges
(Les plus grands aident les plus jeunes)
Temps de paroles

**DEVELOPPER
LE
MIEUX
VIVRE
ENSEMBLE**

En développant la communication
entre les familles et l'équipe
d'animation



-Temps d'inscription
-La Parent'aise
-L'affichage
-L'accueil fait aux parents et
habitants
-Ateliers de Noël

En étant complémentaires des parents des enseignants
(Respect, écoute, entraide, solidarité)



-Règles de vie faites par les
enfants et ce que l'on met en
place pour « le réparer »
-Temps de parole
-Jeux de coopération
-Rencontre Inter, Centre

Malle pédagogique
Tableau pour les activités
Une boîte à idées
Jeux poussant à la réflexion
Affichage sur un panneau « Tu sais faire quoi ? »
Animation « Un incroyable talent »
-REGLES DE VIES
-

VII Evaluation :

L'évaluation est une remise en question de chacun et de notre organisation. Cela permet d'améliorer notre travail, nos relations parents /enfants et d'être à l'écoute des besoins de chacun.

Afin de savoir si nos objectifs ont été atteints, nous mettons en place des critères d'évaluation.

Trois types de critères sont retenus :

Les objectifs ont-ils été atteints ? Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Qui est à l'initiative Quelle place ont pris les enfants ?

Quels projets ont vu le jour ?

La place des familles ?

Les activités ont-elles été terminées ?

Un outil d'évaluation partagé avec les enfants sera créé afin qu'ils puissent eux aussi, évaluer l'année. Ces évaluations auront lieu avant chaque vacance afin de remettre à niveau.

Critères / Réalisés	Non réalisé	En cours de préparation	En cours de mise en place	réalisé
Prévision des activités faite avec les enfants				
La malle pédagogique a été un outil pour les enfants.				
Les échanges de savoir ont été réalisés et accompagnés				
Des outils d'aide à la communication ont été réalisés et mis en place (mur d'expression, boîte à idées, ...)				
Réalisation de règles de vie par les enfants				
Ateliers de Noël et du Téléthon				
Les projets collectifs ont été accompagnés et soutenus au maximum				

Temps de parole mis en place et animé				
Les enfants sont satisfaits du nouveau fonctionnement (voir leur bilan)				
Des activités et projets naissent des enfants				
Règles de vie créées par les enfants				





Siège social : 7 rue Botton, 17139 Dompierre sur Mer - **Tél.** : 05.46.35.38.97 - **Email** : cs.villagesdaunis@orange.fr
Maison des habitants : 5 Espace Michel Crépeau, 17139 Dompierre sur Mer - **<http://villagesdaunis.centres-sociaux.fr>**